

le 8 mars 1973

771.20.BOT -- MZ/pm

Service de la coopération technique
Département politique fédéral3003 B e r n eVoyage d'étude de Monsieur Dannecker
au B o t s w a n a

Monsieur l'Ambassadeur,

Je me réfère au rapport que Monsieur Dannecker vous a adressé le 1er mars 1973 à la suite du voyage d'étude qu'il a effectué au Botswana du 18 au 27 février 1973.

Après lecture de ce rapport intéressant et très complet je puis dire que je partage entièrement l'opinion de Monsieur Dannecker sur l'intérêt que présenterait le Botswana pour une action de coopération technique d'une certaine envergure. J'ai moi-même passé une semaine au Botswana l'an dernier. Dans tous les établissements que j'ai eu l'occasion de visiter (hôpitaux, écoles, Vocational Training Centre, abattoir de Lobatse etc.) j'ai été frappé par la bonne organisation et l'ordre qui règnait. Les services administratifs, avec qui j'ai eu des contacts, m'ont paru plus efficaces et plus disciplinés que ceux des trois autres pays où je suis également accrédité. Il est vrai qu'ils comptent encore dans leurs rangs beaucoup de cadres étrangers, notamment anglais, mais l'Ambassadeur des Etats-Unis, qui est un Afro-américain, me disait qu'on peut presque considérer le Botswana comme un exemple d'état multi-racial. Le climat d'accueil de la population africaine m'a paru favorable et propice à une collaboration.

En ce qui concerne les propositions spécifiques d'aide Monsieur Dannecker est certainement plus compétent que moi pour se prononcer. Je voudrais néanmoins remarquer que ce qui m'avait le plus frappé pendant ma visite c'est la grande insuffisance quantitative de personnel qualifié et semi-qualifié dans les branches techniques. Toutes les personnalités, avec qui je m'étais entretenu, avaient relevé que c'est le problème le plus important

./.

- 2 -

pour le Botswana. Si nous devons opérer un choix, je crois que c'est sur ce point que nous devrions porter notre effort. Je ne pense pas, en revanche, que le tourisme et le secteur hôtelier soient appelés à un grand développement aussi longtemps que subsisteront en Afrique australe les tensions politiques actuelles.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'AMBASSADEUR DE SUISSE

sig. L. MOSSAZ

Copie a été adressée à :

- L'Ambassade de Suisse à Nairobi - Monsieur Dannecker